

CHAMPIONNAT INTERDEPARTEMENTAL FSGT de *Cross-Country* Dimanche 3 décembre 2017



DOSSIER DE PRESENTATION

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Avec la participation :

Des clubs locaux et d'entreprises : ESV (Entente Sportive de Vitry) et ASCV (Association Sportive des Communaux de Vitry),

De la Ville de Vitry sur Seine

Du Conseil Départemental du Val-de-Marne (94)



vitry-sur-seine



SOMMAIRE

Introduction :	3
I- Accessibilité	4
1- Par la Route	4
1. Accessibilité du site	4
2. Accessibilité sur le site	4
2- Par les transports en commun	4
II- Réglementation du Cross	6
1- Catégorie d'accèsion	6
2- Qualification	7
III- Confort et sécurité des coureurs	7
1- Accueil	8
2- Sécurité	8
3- Vestiaire	8
4- Buvette	8
5- Autres	8
IV- Déroulé de l'évènement : organisation et récompenses	8
1- Horaires	9
2- Parcours	10
Bulletin d'inscription et Fiche officiels	101



vitry-sur-seine



INTRODUCTION

En 2017, cette édition du championnat Interdépartemental FSGT de Cross-Country se déroulera dans le Val-de-Marne.

Les clubs de Vitry Sur Seine, Entente Sportive de Vitry sur Seine (sections athlétisme et course sur route) et ASCV, en collaboration avec la Ville et le Conseil Départemental sont heureux d'accueillir ce Championnat Interdépartemental de Cross-Country le 3 décembre 2017 qui regroupe les clubs des départements de

- PARIS (75)
- SEINE & MARNE SUD (77)
- YVELINES (78)
- YONNE (89)
- ESSONNE (91)
- HAUTS DE SEINE (92)
- VAL DE MARNE (94)
- VAL D'OISE (95)

C'est le Parc des Lilas, sur lequel s'est déjà déroulé 2 cross Léo Lagrange, et le championnat interdépartemental 2014, qui a retenu l'attention des clubs (ESV et ASCV) de la ville de Vitry sur Seine pour proposer l'organisation de cet événement sportif.



vitry-sur-seine



I- Accessibilité

L'événement va se dérouler au « Parc des Lilas » à Vitry sur Seine dans le Val-de-Marne (94400). Le site est accessible par différentes voies.

- Rue Paul Armangot
- Rue Lemerle Vetter (par l'Avenue Colonel Fabien)
- Rue Julian Grimau
- Rue Watteau
- Rue Mario Capra

Coordonnées particulières du site propre :

Tel. : 01 43 99 82 80

Mail : vie-des-parcs@cg94.fr

Site web: www.cg94.fr/parcs

1- Par la Route

1. Accessibilité du site

Accès par l'autoroute A86,

2. Accessibilité sur le site

Le Parc dispose de plusieurs entrées pour accéder au site.

- Deux entrées Principales :

Entrée 1 : Avenue du Colonel Fabien (accueil information)

Entrée 2 : Voie Georges Carré (Parking)

- Deux entrées Secondaires

Entrée 3 : Rue Mario Capra (accès piétons)

Entrée 4 : Rue Watteau

Il y a deux **Parkings** :

- Rue Julian Grimau
- Avenue Lemerle Vetter

2- Par les transports en commun

Les lignes importantes pour l'accès au site :

- M° Ligne 7 - Villejuif L. Aragon

Bus 293 - Arrêt Cité Moulin Vert & Bus 393 - Arrêt : Cité Moulin-Vert & Bus 185 - arrêt : Paul Armangot

- M° Ligne 14 - Bibliothèque F. Mitterrand

Bus 132 (sauf dimanche) - Arrêt J.-J. Rousseau

- RER C - Arrêt Choisy-le-Roi

Bus 183 - Arrêt Les Plâtrières & Trois communes



vitry-sur-seine



Depuis la Gare de Vitry sur Seine : Trajet d'environ 30min (RER C => 180 => 183)

Prendre le Bus 180 en *direction de Villejuif-LouisAragon* jusqu'à Hôtel de Ville de Vitry- R. Derry. Prendre le Bus 183 à Hôtel de Ville de Vitry en *direction de Mairie d'Orly (Ou Rouget de Lisle ou Orly ville)* jusqu'à l'arrêt Trois communes. Puis environ 5 minutes à pied. Prendre le Boulevard Stalingrad, *Tourner à Droite* au Carrefour des trois communes, *Tourner à Gauche* Avenue de la République, *Tourner à Droite* Rue Guy Môquet et enfin arrivée sur **Rue Lemerle Vetter**

Depuis la Gare de Lyon : Trajet d'environ 40min. (RER D => TVM => 183)

Prendre le RER D en *direction de MELUN (CORBEIL ou MALSHERBE)*, s'arrêter à Carrefour Pompadour. Puis prendre le Bus TVM à l'arrêt Pompadour *direction La Croix de Berny-RER* jusqu'à Rouget de Lisle. Prendre ensuite le Bus 183 à Rouget de Lisle *direction Porte de Choisy* et s'arrêter à l'arrêt Trois Communes. Puis environ 5 minutes à pied. Prendre le Boulevard Stalingrad, *Tourner à Droite* au Carrefour des trois communes, *Tourner à Gauche* Avenue de la République, *Tourner à Droite* Rue Guy Môquet et enfin arrivée sur **Rue Lemerle Vetter**

Depuis la Gare St Lazare : Trajet d'environ 1h. (M14 => M7 => 185)

Prendre le Metro 14 en *direction Olympiade* jusqu'à Pyramide. Puis prendre le Metro 7 *direction Marie d'Ivry* jusqu'à Porte de Choisy. Prendre ensuite le Bus 185, *direction Choisy Sud* jusqu'à l'arrêt Paul Armangot. Entrée à environ 500m

Depuis la Gare Montparnasse : Trajet d'environ 55min (M6 => M7 => 185)

Prendre le Metro 6 *direction Nation* jusqu'à Place d'Italie. Puis prendre le Metro 7 *direction Mairie d'Ivry* jusqu'à Porte d'Italie. Prendre le Bus 185, *direction Choisy Sud* jusqu'à l'arrêt Paul Armangot. Entrée à environ 500m



II- Réglementation du Cross

1- Catégorie d'accession

CATEGORIES	SEXE	ANNEE DE NAISSANCE
MINIMOUSS	M ou F	Né(e)s en 2012/2013
MOUSTIQUES	M ou F	Né(e)s en 2009 / 2010 / 2011
POUSSIN(E)S	M ou F	Né(e)s en 2007 / 2008
BENJAMIN(E)S	M ou F	Né(e)s en 2005 / 2006
MINIMES	M ou F	Né(e)s en 2003/2004
CADET(TE)S	M ou F	Né(e)s en 2001/2002
JUNIORS	M ou F	Né(e)s en 1999/2000
SENIORS 1	M ou F	Né(e)s entre 1989 et 1998
SENIORS 2	M ou F	Né(e)s entre 1979 et 1988
VETERAN(E)S 1	M ou F	Né(e)s entre 1969 et 1978
VETERAN(E)S 2	M ou F	Né(e)s entre 1959 et 1968
VETERAN(E)S 3	M ou F	Né(e)s entre 1949 et 1958
VETERAN(E)S 4	M ou F	Né(e)s entre 1944 et 1948
VETERAN(E)S 5	M ou F	Né(e)s en 43 et avant

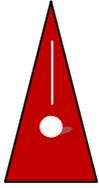
1. La participation aux championnats départementaux (ou interdépartementaux) de cross est obligatoire pour pouvoir participer aux championnats régionaux et aux championnats fédéraux.

2. Les participants doivent être licenciés à la FSGT au titre de la saison en cours. La date limite d'inscription pour les catégories CADETS à VÉTÉRANS est fixée au **lundi 27 novembre 2017 à midi**.



vitry-sur-seine





Les inscriptions doivent être adressées à fsgt94@wanadoo.fr sur un fichier excel écrit en MAJUSCULE avec les colonnes et renseignements suivants :

NOM - PRÉNOM	CATÉGORIE	CLUB	N° COURSE
--------------	-----------	------	-----------

3. Afin de simplifier le système d'inscription au CROSS interdépartemental tous les licenciés de la catégorie ENFANT des clubs seront automatiquement engagés pour cette compétition.

4. Compte tenu du différentiel entre les licenciés et les athlètes participant au championnat, les étiquettes précisant les coordonnées des athlètes engagés seront à coller sur les dossards. Merci de préciser au moment du retrait des étiquettes, le nombre de dossards dont vous avez besoin (correspondant au nombre d'athlètes présents effectivement le 15 décembre).

⇒ **Il faut donc prévoir un temps avant le début de la compétition !**

5. En conformité à la réglementation fédérale, les athlètes seniors et vétérans courent dans leur catégorie initiale.

6. Les athlètes qui ne pourraient participer aux championnats départementaux peuvent éventuellement être repêchés pour le championnat régional avec justificatif à fournir dans les 48 heures qui suit l'épreuve à leur Comité respectif. Rappel : réglementation fédérale de CROSS + repêchage.

Les athlètes ayant participé à une autre compétition le jour des championnats départementaux ne pourront être repêchés.

2- Qualification

Tous les athlètes à jour de leur licence peuvent prendre à ce championnat sans qualification préalable. Les athlètes doivent obligatoirement participer aux compétitions avec le maillot du club pour lequel ils sont engagés. Ce maillot (ou une tenue type survêtement, veste... portant le nom du club) doit être portés lors de la remise des récompenses.

Pour INFO : La participation régulière aux compétitions de la F.S.G.T. est le critère premier et essentiel pour être sélectionné(e) aux différentes compétitions de niveau national.

A son arrivée au Parc départemental "des LILAS", chaque responsable de club doit retirer au Secrétariat son "enveloppe complète" dans laquelle se trouveront les dossards et la liste de tous les athlètes inscrits (en cas d'erreur de saisie ou d'inscription, merci de le signaler immédiatement au secrétariat). Toute utilisation d'un dossard autre que le sien entraînera la disqualification de l'athlète concerné(e), quelle que soit la catégorie d'âge.

III-Confort et sécurité des coureurs



1- Accueil

Entrée piéton sur le site par la rue Lemerle Vetter face à la rue Watteau, ou par la rue Julian Grimau face aux jardins familiaux

2- Sécurité

Un poste secours sera disponible sur le site. Le Commissariat de Vitry-sur-Seine, et la Police Municipale de Vitry-sur-Seine ainsi que les pompiers seront prévenus de l'organisation de cette épreuve officielle. Merci aux clubs de venir avec leur pharmacie.

3- Vestiaire

Les Athlètes disposeront de vestiaires (tente), et des toilettes à leur disposition, au sein du parc.

4- Buvette

Une buvette avec boissons, denrées chaudes et gâteaux sera mise en place.

5- Autres

Un lieu spécifique est réservé aux tentes des clubs,
Merci de le respecter et de laisser tout le site du cross propre avant votre départ.

IV-Déroulé de l'évènement

POINT SUR L'ORGANISATION

Il y a bien évidemment nécessité que **chaque club**, à son arrivée sur le site, prenne en charge une partie des charges du jury et plus spécifiquement de manière obligatoire...

- ✗ Signaleurs (besoin : 10 personnes)
- ✗ Juges à l'arrivée
- ✗ Protocole et podium

Pour ce faire, remplissez la fiche organisation à envoyer avec vos engagements pour le 27 novembre 2017

RECOMPENSES

Dans chaque catégorie sont décernées :

- 1 médaille aux 3 premiers
- 1 coupe par équipe
- 1 médaille à tous les Minimouss et Moustiques filles et garçons

Classements par équipe (application de la réglementation fédérale)

- Pour toutes les catégories de jeunes garçons et filles (Poussins, Benjamins et Minimes)
Les 3 premiers
- Pour les catégories cadets, cadettes, juniors garçons et filles
Les 3 premiers



- Pour les catégories séniors masculins 1 et 2 confondus
Les 4 premiers
- Pour la catégorie séniors filles 1 et 2 confondues
Les 3 premières
- Pour la catégorie vétéran 1
Les 4 premiers
- Pour la catégorie vétéranes 1
Les 3 premières
- Pour les catégories vétérans et vétéranes 2
Les 3 premiers
- Pour les catégories vétérans et vétéranes 3, 4 et 5 confondues
Les 3 premiers

Pour les clubs présentant plusieurs équipes dans une même catégorie, il conviendra donc de prendre en compte le fait que les classements s'établissent sur 3 ou 5 coureurs.

1- Horaires

HORAIRES	CATEGORIES	CIRCUIT	DISTANCES
10h00	V2,3,4,5 M	1 orange+1 rouge+2 bleues	5483 m
10h40	Minimouss M et F	1 rouge	537 m
10h50	Moustiques M et F	1orange+1 rouge	737 m
11h05	Poussins M Et F	1 orange+ 2 rouges	1308 m
11h20	Benjamin F et M / Minimes F	1 bleue	2165m
11h40	Minime M et Cadette F	1 bleue+ 1 rouge	3107 m
12h05	Cadet M et Junior F V2,3,4,5 F	1 orange+1 rouge+1 bleue+1 rouge	3573 m
12h35	Junior M + Senior F + V1F	2bleues	4488 m
13h20	Senior M et V1	3 bleues + 1 rouge	7224 m

2- Parcours





FICHE D'OFFICIELS

CHAMPIONNAT interdépartemental FSGT de Cross Country

3 décembre parc des lilas à Vitry sur seine

Nom du club	
Nom du responsable	

Liste des officiels proposés

NOM	PRENOM	Poste souhaité



vitry-sur-seine



ANNEXE :

Plan d'accès au site

